CRIV 56 **COM 501**

DE KAMER BE
LA CHAMBRE BE

NIET CITEREN ZONDER BRONVERMELDING
De definitieve versie bevat ook de integrale vertaling. De bijlagen zijn in een aparte brochure opgenomen.

NE PAS CITER SANS MENTIONNER LA SOURCE
La version définitive comprend aussi la traduction intégrale. Les annexes sont reprises dans une brochure séparée.

BELGISCHE KAMER VAN VOLKSVERTEGENWOORDIGERS

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS DE BELGIQUE

VOORLOPIG VERSLAG

COMPTE RENDU PROVISOIRE

Commissie voor Binnenlandse Zaken, Veiligheid, Migratie en Bestuurszaken

Commission de l'Intérieur, de la Sécurité, de la Migration et des Matières administratives

Dinsdag

17-11-2026

Namiddag

Mardi

17-11-2026

Après-midi

De teksten werden nog niet door de sprekers nagezien. Zij kunnen hun correcties schriftelijk meedelen vóór *20-11-2026, om 16 uur* *aan de Dienst Integraal Verslag.* *e-mail: CRIV@dekamer.be*	*Les textes n'ont pas encore été révisés par les orateurs. Ceux-ci peuvent communiquer leurs corrections par écrit avant le* *20-11-2026, à 16 heures* *au Service du Compte rendu intégral.* *e-mail: CRIV@lachambre.be*

N-VA	*Nieuw-Vlaamse Alliantie*
VB	*Vlaams Belang*
MR	*Mouvement Réformateur*
PS	*Parti Socialiste*
PVDA-PTB	*Partij van de Arbeid van België – Parti du Travail de Belgique*
Les Engagés	*Les Engagés*
Vooruit	*Vooruit*
cd&v	*Christen-Democratisch en Vlaams*
Ecolo-Groen	*Ecologistes Confédérés pour l'organisation de luttes originales – Groen*
Anders.	*Anders.*
DéFI	*Démocrate Fédéraliste Indépendant*
INDEP-ONAFH	*Indépendant – Onafhankelijk*

Afkortingen bij de nummering van de publicaties :		*Abréviations dans la numérotation des publications :*	
DOC 56 0000/000	*Parlementair stuk van de 56e zittingsperiode + basisnummer en volgnummer*	*DOC 56 0000/000*	*Document parlementaire de la 56e législature, suivi du n° de base et du n° consécutif*
QRVA	*Schriftelijke Vragen en Antwoorden*	*QRVA*	*Questions et Réponses écrites*
CRIV	*Voorlopige versie van het Integraal Verslag*	*CRIV*	*Version provisoire du Compte Rendu Intégral*
CRABV	*Beknopt Verslag*	*CRABV*	*Compte Rendu Analytique*
CRIV	*Integraal Verslag, met links het definitieve integraal verslag en rechts het vertaalde beknopt verslag van de toespraken (met de bijlagen)*	*CRIV*	*Compte Rendu Intégral, avec, à gauche, le compte rendu intégral définitif et, à droite, le compte rendu analytique traduit des interventions (avec les annexes)*
PLEN	*Plenum*	*PLEN*	*Séance plénière*
COM	*Commissievergadering*	*COM*	*Réunion de commission*
MOT	*Moties tot besluit van interpellaties (op beigekleurig papier)*	*MOT*	*Motions déposées en conclusion d'interpellations (papier beige)*

Officiële publicaties, uitgegeven door de Kamer van volksvertegenwoordigers
Bestellingen :
Natieplein 2
1008 Brussel
Tel. : 02/549 81 60
www.dekamer.be
e-mail : publicaties@dekamer.be

Publications officielles éditées par la Chambre des représentants
Commandes :
Place de la Nation 2
1008 Bruxelles
Tél. : 02/549 81 60
www.lachambre.be
e-mail : publications@lachambre.be

INHOUD

Samengevoegde vragen van 1
- Dimitri Legasse aan Vanessa Matz (Modernisering van de overheid, Overheidsbedrijven, Ambtenarenzaken, Gebouwenbeheer van de Staat, Digitalisering en Wetenschapsbeleid) over "De geplande besparingen op het ambtenarenapparaat" (56017569C) 1
- Arthur Orlians aan Vanessa Matz (Modernisering van de overheid, Overheidsbedrijven, Ambtenarenzaken, Gebouwenbeheer van de Staat, Digitalisering en Wetenschapsbeleid) over "De niet-vervanging van ambtenaren" (56019284C) 1
Sprekers: **Dimitri Legasse**, **Arthur Orlians**, **Vanessa Matz**, minister van Modernisering van de overheid, belast met Overheidsbedrijven, Ambtenarenzaken, het Gebouwenbeheer van de Staat, Digitalisering en Wetenschapsbeleid

Vraag van Dimitri Legasse aan Vanessa Matz (Modernisering van de overheid, Overheidsbedrijven, Ambtenarenzaken, Gebouwenbeheer van de Staat, Digitalisering en Wetenschapsbeleid) over "De stavaza betreffende de fusie van bepaalde FOD's" (56017571C) 3
Sprekers: **Dimitri Legasse**, **Vanessa Matz**, minister van Modernisering van de overheid, belast met Overheidsbedrijven, Ambtenarenzaken, het Gebouwenbeheer van de Staat, Digitalisering en Wetenschapsbeleid

Vraag van Sarah Schlitz aan Vanessa Matz (Modernisering van de overheid, Overheidsbedrijven, Ambtenarenzaken, Gebouwenbeheer van de Staat, Digitalisering en Wetenschapsbeleid) over "Het hitteplan bij de overheid" (56017597C) 4
Sprekers: **Sarah Schlitz**, **Vanessa Matz**, minister van Modernisering van de overheid, belast met Overheidsbedrijven, Ambtenarenzaken, het Gebouwenbeheer van de Staat, Digitalisering en Wetenschapsbeleid

Vraag van Nele Daenen aan Vanessa Matz (Modernisering van de overheid, Overheidsbedrijven, Ambtenarenzaken, Gebouwenbeheer van de Staat, Digitalisering en Wetenschapsbeleid) over "De stand van zaken m.b.t. de verhoging van de maaltijdcheques voor de federale ambtenaren" (56017601C) 5
Sprekers: **Nele Daenen**, **Vanessa Matz**, minister van Modernisering van de overheid, belast met Overheidsbedrijven, Ambtenarenzaken, het Gebouwenbeheer van de Staat, Digitalisering en Wetenschapsbeleid

Samengevoegde vragen van 6
- François De Smet aan Vanessa Matz 6

SOMMAIRE

Questions jointes de 1
- Dimitri Legasse à Vanessa Matz (Action et Modernisation publiques, Entreprises publiques, Fonction publique, Gestion immobilière de l'État, Numérique et Politique scientifique) sur "Le plan d'économies dans la fonction publique" (56017569C) 1
- Arthur Orlians à Vanessa Matz (Action et Modernisation publiques, Entreprises publiques, Fonction publique, Gestion immobilière de l'État, Numérique et Politique scientifique) sur "Le non-remplacement de fonctionnaires" (56019284C) 1
Orateurs: **Dimitri Legasse**, **Arthur Orlians**, **Vanessa Matz**, ministre de l'Action et de la Modernisation publiques, chargée des Entreprises publiques, de la Fonction publique, de la Gestion immobilière de l'État, du Numérique et de la Politique scientifique

Question de Dimitri Legasse à Vanessa Matz (Action et Modernisation publiques, Entreprises publiques, Fonction publique, Gestion immobilière de l'État, Numérique et Politique scientifique) sur "L'état d'avancement de la fusion de certains SPF" (56017571C) 3
Orateurs: **Dimitri Legasse**, **Vanessa Matz**, ministre de l'Action et de la Modernisation publiques, chargée des Entreprises publiques, de la Fonction publique, de la Gestion immobilière de l'État, du Numérique et de la Politique scientifique

Question de Sarah Schlitz à Vanessa Matz (Action et Modernisation publiques, Entreprises publiques, Fonction publique, Gestion immobilière de l'État, Numérique et Politique scientifique) sur "Le plan canicule dans la fonction publique" (56017597C) 4
Orateurs: **Sarah Schlitz**, **Vanessa Matz**, ministre de l'Action et de la Modernisation publiques, chargée des Entreprises publiques, de la Fonction publique, de la Gestion immobilière de l'État, du Numérique et de la Politique scientifique

Question de Nele Daenen à Vanessa Matz (Action et Modernisation publiques, Entreprises publiques, Fonction publique, Gestion immobilière de l'État, Numérique et Politique scientifique) sur "La situation en ce qui concerne l'augmentation de la valeur des chèques-repas des fonctionnaires" (56017601C) 5
Orateurs: **Nele Daenen**, **Vanessa Matz**, ministre de l'Action et de la Modernisation publiques, chargée des Entreprises publiques, de la Fonction publique, de la Gestion immobilière de l'État, du Numérique et de la Politique scientifique

Questions jointes de 6
- François De Smet à Vanessa Matz (Action et 6

(Modernisering van de overheid, Overheidsbedrijven, Ambtenarenzaken, Gebouwenbeheer van de Staat, Digitalisering en Wetenschapsbeleid) over "Het verlies aan knowhow bij de federale overheid en het inroepen van externe consultancy" (56018541C)

- Dimitri Legasse aan Vanessa Matz (Modernisering van de overheid, Overheidsbedrijven, Ambtenarenzaken, Gebouwenbeheer van de Staat, Digitalisering en Wetenschapsbeleid) over "Het plan om het inschakelen van privéconsultants te reguleren" (56020882C) 6

Sprekers: **François De Smet**, **Dimitri Legasse**, **Vanessa Matz**, minister van Modernisering van de overheid, belast met Overheidsbedrijven, Ambtenarenzaken, het Gebouwenbeheer van de Staat, Digitalisering en Wetenschapsbeleid

Modernisation publiques, Entreprises publiques, Fonction publique, Gestion immobilière de l'État, Numérique et Politique scientifique) sur "La perte d'expertise de l'administration fédérale et le recours à la consultance externe" (56018541C)

- Dimitri Legasse à Vanessa Matz (Action et Modernisation publiques, Entreprises publiques, Fonction publique, Gestion immobilière de l'État, Numérique et Politique scientifique) sur "Le plan visant à encadrer le recours aux consultants privés" (56020882C) 6

Orateurs: **François De Smet**, **Dimitri Legasse**, **Vanessa Matz**, ministre de l'Action et de la Modernisation publiques, chargée des Entreprises publiques, de la Fonction publique, de la Gestion immobilière de l'État, du Numérique et de la Politique scientifique

Commissie voor Binnenlandse Zaken, Veiligheid, Migratie en Bestuurszaken

van

DINSDAG 17 NOVEMBER 2026

Namiddag

_____

Commission de l'Intérieur, de la Sécurité, de la Migration et des Matières administratives

du

MARDI 17 NOVEMBRE 2026

Après-midi

_____

De behandeling van de vragen en interpellaties vangt aan om 16.06 uur. De vergadering wordt voorgezeten door mevrouw Maaike De Vreese.
Le développement des questions et interpellations commence à 16 h 06. La réunion est présidée par Mme Maaike De Vreese.

De teksten die cursief zijn opgenomen in het Integraal Verslag werden niet uitgesproken en steunen uitsluitend op de tekst die de spreker heeft ingediend.
Les textes figurant en italique dans le Compte rendu intégral n'ont pas été prononcés et sont la reproduction exacte des textes déposés par les auteurs.

01 Questions jointes de
- Dimitri Legasse à Vanessa Matz (Action et Modernisation publiques, Entreprises publiques, Fonction publique, Gestion immobilière de l'État, Numérique et Politique scientifique) sur "Le plan d'économies dans la fonction publique" (56017569C)
- Arthur Orlians à Vanessa Matz (Action et Modernisation publiques, Entreprises publiques, Fonction publique, Gestion immobilière de l'État, Numérique et Politique scientifique) sur "Le non-remplacement de fonctionnaires" (56019284C)
01 Samengevoegde vragen van
- Dimitri Legasse aan Vanessa Matz (Modernisering van de overheid, Overheidsbedrijven, Ambtenarenzaken, Gebouwenbeheer van de Staat, Digitalisering en Wetenschapsbeleid) over "De geplande besparingen op het ambtenarenapparaat" (56017569C)
- Arthur Orlians aan Vanessa Matz (Modernisering van de overheid, Overheidsbedrijven, Ambtenarenzaken, Gebouwenbeheer van de Staat, Digitalisering en Wetenschapsbeleid) over "De niet-vervanging van ambtenaren" (56019284C)

01.01 **Dimitri Legasse** (PS): Madame la ministre, les hommes et les femmes qui travaillent dans la fonction publique font tourner notre État fédéral et déjà rien que pour cela, ils doivent être traités avec le plus grand respect. Sur ce point nous serons d'accord, j'imagine. Lors de l'accord de gouvernement, nous avons déjà bien compris qu'il y aurait beaucoup d'économies et à chaque conclave – quand ils aboutissent –, l'addition augmente pour les services publics. Je vous avoue que je crains de voir arriver le prochain accord budgétaire, s'il devait y en avoir un, alors qu'il est désormais question de trouver 14 à 15 milliards pour les années à venir. J'ai très peur que les fonctionnaires de ce pays soient à nouveau soumis à des plans d'austérité.

Pourriez-vous, madame la ministre, clarifier ces plans d'économie, ceux qui sont déjà validés par le gouvernement, et nous donner, le cas échéant, des montants par département? Pourriez-vous me dire si la fonction publique risque d'être impactée à nouveau par des coupes budgétaires importantes ou si vous allez être capable de vous y opposer fermement afin de garantir que la fonction publique puisse offrir des missions de service public essentielles? Pouvez-vous garantir que certains départements seront immunisés? Lesquels? Le seront-ils toujours en 2027 et 2028? Allez-vous enfin imposer que le gouvernement considère les douanes, par exemple, comme un service de sécurité à part entière, au vu de la situation singulière du narcotrafic dans notre pays?

Voilà les questions que je souhaitais vous poser, madame la ministre. Je vous remercie de me répondre.

01.02 **Arthur Orlians** (Anders.): Mevrouw de minister, ik heb een vraag over hetzelfde onderwerp, maar met een iets andere invalshoek.

De regering staat voor zware budgettaire uitdagingen. Eén manier om een gezondere begroting te krijgen in dit land, is te kijken waar ons ambtenarenapparaat efficiënter kan. We spreken hier dus niet over ontslagen, maar over het niet automatisch vervangen van ambtenaren bij een natuurlijke uitstroom en nagaan waar efficiëntiewinsten kunnen worden geboekt door bijvoorbeeld digitalisering.

U hebt uw ambities daaromtrent al een paar keer verwoord. Als ik mij niet vergis, hebt u ooit gesproken van het niet vervangen van twee op vijf ambtenaren. Ik wil u vragen naar cijfers. Hoever staat het met die ambitie? Hoeveel federale ambtenaren zijn er sinds het aantreden van deze regering op natuurlijke wijze uitgestroomd en hoeveel daarvan zijn er vervangen? Wat is de ambitie voor de komende jaren, uitgedrukt in aantal voltijdse medewerkers en budgettaire kostenbesparing voor de begroting?

Ik heb ook natuurlijk de vragen schriftelijk ingediend.

01.03 **Vanessa Matz**, ministre: Monsieur Legasse, *mijnheer* Orlians, les femmes et les hommes de la fonction publique assurent chaque jour le fonctionnement de notre État et des services essentiels à la population. Ils méritent notre respect, mais aussi des moyens nécessaires à l'exercice de leurs missions. Les efforts décidés comprennent tout d'abord une réduction linéaire annuelle de 1,8 % des crédits de personnel et de fonctionnement des Services publics de Programmation (SPP), des Services publics fédéraux (SPF), des Institutions publiques de Sécurité sociale (IPSS), des Organismes administratifs publics (OAP) et des Services administratifs à Comptabilité autonome (SACA) concernés.

Mijnheer Orlians, er geldt vandaag al een vervangingsratio van twee op vijf voor de FOD's, POD's, ION's, OISZ en ADBA. Met deze maatregel willen we 175 miljoen euro besparen tegen 2029.

Les exemptions relatives à ces mesures concernent la Défense, la police fédérale, le SPF Justice, le SPF Affaires étrangères ainsi que certains services du SPF Intérieur, notamment le Centre de crise, la Sécurité civile et la Direction générale Sécurité et Prévention. Sont également exemptés le Conseil du Contentieux des étrangers, l'Office des étrangers et la Direction générale Préparation et Réponse aux urgences sanitaires du SPF Santé publique.

Voor gedetailleerde cijfers over het personeel, de uitstroom en de aanwervingen kunt u best een schriftelijke vraag indienen.

Troisièmement, pour la réorganisation et la centralisation, une économie de 300 millions est prévue d'ici 2029, dont 150 millions pour la centralisation et 150 millions pour la réorganisation. Concernant de nouvelles économies sur la fonction publique, vous savez comme moi que le conclave budgétaire est en cours. Je suis d'avis, vous le savez probablement aussi, qu'avant toute économie supplémentaire, il faut mesurer les conséquences sur les services rendus, les recettes publiques et la capacité de l'État à protéger les citoyens et à soutenir les entreprises. C'est pourquoi je défends des réformes ciblées, par exemple avec les projets de réforme de simplification et de réduction de la consultance. Nous en parlerons tout à l'heure.

Je souhaite aussi que les présidents de SPF disposent de l'autonomie nécessaire pour réaliser les économies, tout en préservant la capacité de leurs services à assurer les missions essentielles. Dans le cas du conclave, je propose notamment une modification, qui permet de tenir compte des contraintes budgétaires tout en préservant les missions essentielles des organisations.

Oui, les Douanes jouent un rôle essentiel dans la lutte contre le narcotrafic. Il faut savoir qu'il revient à chaque ministre fonctionnel de solliciter une exemption pour ses administrations. En l'espèce, à ma connaissance, cette demande n'a jamais été faite. Leurs besoins opérationnels doivent être pleinement pris en compte. Une extension des exemptions relève d'une décision du gouvernement et doit répondre à des besoins précis. Dans le cadre de cet exercice, j'ai sollicité une exemption pour l'IRM. Cela fera partie de la décision du conclave budgétaire. Pour le reste, en ce qui concerne les Douanes, je vous invite à en référer au ministre des Finances.

Concernant le maintien des exemptions pour 2027 et 2028, je ne peux préjuger des décisions budgétaires collectives à venir. Ma ligne est claire: réaliser les efforts convenus, poursuivre les réformes et préserver la capacité de nos services publics à remplir leurs missions, sur la base de réformes ciblées, en concertation et dialogue permanent avec les présidents des administrations.

01.04 **Dimitri Legasse** (PS): Merci madame la ministre. Vous nous dites que les exemptions passées ne sont pas garanties pour l'avenir et que

cela dépend finalement de la demande des ministres fonctionnels. Cela vaut également pour les Douanes. C'est difficilement compréhensible, mais j'entends votre réponse. Ce qui veut dire que les ministres hier qui vous ont demandé d'exempter certains départements pourraient ne plus vous le demander demain, ce serait assez incompréhensible.

01.05 **Vanessa Matz**, ministre: (…)

01.06 **Dimitri Legasse** (PS): Non, non, bien sûr, j'ai bien compris, ce sont les ministres fonctionnels qui ont l'initiative et qui ont "ce pouvoir de demander" à tout le moins.

Vous confirmez l'IRM – on en avait déjà d'ailleurs parlé précédemment – et vous confirmez aussi des chiffres qui, par ailleurs, étaient connus, le 1,8 % linéaire et le taux de remplacement, c'est-à-dire 175 millions d'une part et 300 millions d'autre part. Il s'agit d'autant de moyens qui manqueront au service public fédéral, mais c'est le prix à payer, me direz-vous, pour boucler le conclave budgétaire – enfin, tenter de le boucler.

01.07 **Arthur Orlians** (Anders.): Dank u wel, mevrouw de minister, voor uw antwoord.

Het is inderdaad zo dat de vervangingsratio van twee op vijf en de doelstelling tot 2029 al gekend waren.

Ik begrijp dat heel specifieke detailvragen als schriftelijke vraag moeten worden gesteld, zeker als je tien cijfers vraagt, maar dit is gewoon een vraag naar die vervangingsratio van twee op vijf die de ambitie was. We zijn nu ongeveer twee jaar ver met deze regering en ik vraag gewoon in de commissie hoe het nu eigenlijk staat met die ambitie, water de afgelopen twee jaar gebeurd is, hoeveel ambtenaren er zijn vervangen. Om dan twee maanden na het indienen van de mondelinge vraag te zeggen dat die vraag nog een schriftelijk moet worden ingediend, dat vind ik in alle eerlijkheid een beetje jammer, want dat is één cijfer dat voorbereid had kunnen worden. Dat had u mij toch kunnen bezorgen.

L'incident est clos.
Het incident is gesloten.

02 Question de Dimitri Legasse à Vanessa Matz (Action et Modernisation publiques, Entreprises publiques, Fonction publique, Gestion immobilière de l'État, Numérique et Politique scientifique) sur "L'état d'avancement de la fusion de certains SPF" (56017571C)

02 Vraag van Dimitri Legasse aan Vanessa Matz (Modernisering van de overheid, Overheidsbedrijven, Ambtenarenzaken, Gebouwenbeheer van de Staat, Digitalisering en Wetenschapsbeleid) over "De stavaza betreffende de fusie van bepaalde FOD's" (56017571C)

02.01 **Dimitri Legasse** (PS): Je m'en réfère à la version écrite de ma question.

Madame la ministre,

Pour des raisons principalement budgétaires, vous avez décidé de regrouper un certain nombres de départements, j'aimerais dès lors faire le point sur la manière dont les choses s'organisent:

Où en sont les fusions, comment les choses vont-elles s'organiser tant en termes de personnel que de budget pour les SPF qui fusionnent? Je suppose que vous prévoyez des économies au moment des fusions mais donc pourriez-vous me dire comment vous avez calculer et quels impacts ce peut-il avoir sur le fonctionnement et le personnel?

Avez-vous organisé des concertations syndicales?

En ce qui concerne le SPF Chancellerie, je comprends qu'il n'en restera pas grand-chose. Concrètement, à la fin 2026, que restera-il du SPF du Premier Ministre au niveau du budget, du personnel et des compétences? Quid alors des matières essentielles telle que la cybersécurité ou les marchés publics?

Enfin, j'aimerais revenir avec vous sur le regroupement des dix établissements scientifiques fédéraux. Pourriez-vous faire un point spécifique sur le calendrier de mise en œuvre et les conséquences budgétaires pour les établissements scientifiques fédéraux?

02.02 **Vanessa Matz**, ministre: Monsieur Legasse, je risque de me répéter puisque nous venons d'aborder largement les réformes. Veuillez donc m'en excuser.

Je suis convaincue qu'une réforme du paysage administratif est nécessaire. La fragmentation actuelle constitue un frein à l'efficacité, à la qualité et à l'accessibilité des services. L'objectif central est que les organismes publics puissent offrir des services de qualité, de manière efficace et accessible. Les administrations sont les organes qui appliquent les politiques publiques. C'est pourquoi elles doivent disposer des moyens

nécessaires pour remplir leurs missions. De même, pour des questions spécifiques, notamment en matière de budget de personnel dans les départements qui ne relèvent pas de ma tutelle, tels que le SPF Chancellerie ou le Centre de cybersécurité (CCB), il est pertinent de se tourner vers les ministres concernés.

Quant aux services relevant de ma compétence, j'en assume la pleine responsabilité. Dans le cas du dossier relatif à la création de l'Agence des Bâtiments et Services facilitaires, sa gouvernance a été validée en juillet dernier. L'analyse coûts-bénéfices figurait à l'agenda et a été validée par le Conseil des ministres de vendredi dernier. L'Agence digitale et le Centre fédéral de compétences en matière de marchés publics ont été approuvés en juillet dernier. L'intégration du SPP Politique scientifique au sein du SPF Économie est également en cours. Son calendrier de mise en œuvre est inchangé.

Pour ce qui est des Établissements scientifiques fédéraux (ESF), le calendrier est maintenu, à savoir une proposition de texte réglementaire pour la fin du mois de décembre. Comme déjà indiqué, cet exercice concerne principalement la réorganisation et l'actualisation des fonctions de support et de ressources. Notre analyse de la situation actuelle est en cours. L'objectif concret est de produire des bénéfices mesurables, comme dans toute gestion publique responsable. Je vise à organiser ces fonctions de manière plus efficiente afin de dégager des moyens supplémentaires pour des missions essentielles. Comme vous le savez, j'ai déjà rencontré les syndicats. De nouvelles rencontres sont prévues dans les prochaines semaines. La concertation se poursuivra tout au long du processus. Je vous remercie de votre attention.

02.03 **Dimitri Legasse** (PS): Nous avions déjà échangé effectivement dans le cadre du débat précédent et je ne vais donc pas me répéter. Je vous remercie néanmoins d'avoir répété votre réponse.

L'incident est clos.
Het incident is gesloten.

03 Question de Sarah Schlitz à Vanessa Matz (Action et Modernisation publiques, Entreprises publiques, Fonction publique, Gestion immobilière de l'État, Numérique et Politique scientifique) sur "Le plan canicule dans la fonction publique" (56017597C)
03 Vraag van Sarah Schlitz aan Vanessa Matz (Modernisering van de overheid, Overheidsbedrijven, Ambtenarenzaken, Gebouwenbeheer van de Staat, Digitalisering en Wetenschapsbeleid) over "Het hitteplan bij de overheid" (56017597C)

03.01 **Sarah Schlitz** (Ecolo-Groen): Madame la ministre, c'est une question que j'avais déposée en juin, au moment où notre pays a connu son premier pic de canicule. C'était juste après le fameux week-end meurtrier du 27 juin. Depuis lors, un été particulièrement dur a touché notre pays. Désormais, on le sait, l'été a causé la mort de 3 000 personnes, rien qu'en Belgique. Il a bien sûr impacté durement les conditions de travail dans notre pays, y compris dans la fonction publique.

Madame la ministre, il est évident pour tout le monde que des mesures à court, moyen et long terme doivent impérativement être mises en place pour protéger la santé des travailleurs de la fonction publique. Des fonctionnaires relataient des conditions de travail dans des bâtiments mal isolés, non climatisés, avec des températures qui montaient au-delà de 30 degrés dans les bureaux. Ce n'est pas acceptable.

D'abord, je voudrais connaître le bilan. Quelles adaptations des conditions de travail pour les membres du personnel de la fonction publique ont été mises en place au moment où ces épisodes caniculaires extrêmes se sont déclenchés? Quels contrôles ont été effectués? Plus globalement, quelles actions avez-vous entreprises dans le contexte de la canicule?

Je pense qu'on est tous d'accord qu'on ne peut pas revivre un été comme celui-là, et que nous devons nous adapter au fait que ce phénomène risque de se reproduire dans le futur. On ne peut pas autant en subir les conséquences. Nos travailleurs et notre population ne peuvent pas autant en souffrir. Pour cela, il faut investir, il faut s'adapter et il faut aussi adapter nos règlements de travail et la qualité des bâtiments dans lesquels travaillent les fonctionnaires. Quels sont vos plans en vue de l'été prochain et des étés futurs?

03.02 **Vanessa Matz**, ministre: Je ne sais pas à quelle date a été déposée votre question mais je voudrais préciser que depuis lors je suis venue répondre, pour qu'on ne laisse pas penser que je ne suis pas venue répondre…

03.03 **Sarah Schlitz** (Ecolo-Groen): (…)

03.04 **Vanessa Matz**, ministre: En période de canicule, chaque organisation de la fonction fédérale assume sa responsabilité d'employeur en

veillant à la santé, à la sécurité et au bien-être de ses collaborateurs, conformément à la législation relative au bien-être au travail.

Il n'existe pas, parce que tous les métiers sont différents, de dispositifs uniformes applicables à l'ensemble de la fonction publique fédérale. Les contraintes opérationnelles, les caractéristiques des bâtiments et les conditions de travail varient d'une organisation à l'autre. Par exemple, dans des bâtiments où la température est de 30 degrés ou plus, on peut instaurer un horaire d'été et travailler entre 7 et 13 heures. Lorsqu'un organisme occupe plusieurs bâtiments, il peut décider de travailler seulement dans des bâtiments qui sont mieux adaptés et ne pas occuper ceux qui sont impactés par la canicule.

Dès lors, chaque situation doit être appréciée au cas par cas. L'évaluation de la situation et la mise en œuvre d'éventuelles mesures adaptées relève du comité de direction de chaque organisation, sur avis du conseiller en prévention. Sur cette base, les mesures jugées nécessaires peuvent être prises afin de limiter l'impact des fortes chaleurs sur les membres du personnel.

L'approche retenue repose donc sur une analyse concrète des risques au sein de chaque organisation, plutôt que sur l'application d'un plan général commun à l'ensemble de la fonction publique fédérale. Cette méthode permet de tenir compte au mieux des réalités de terrain, tout en garantissant la protection du personnel et la continuité du service public.

Je continuerai évidemment à veiller à ce que de bonnes conditions de travail soient réunies pour l'ensemble des acteurs de la fonction publique.

03.05 **Sarah Schlitz** (Ecolo-Groen): Madame la ministre, j'entends que vous vous en remettez à chaque département afin d'adopter une approche au cas par cas. Cela dit, il faut un plan global dont l'objectif consiste à assurer le bien-être de chaque travailleur et travailleuse, quel que soit le département et quelle que soit la mission. Cela doit constituer un socle commun des départements. Par ailleurs, cela ne doit pas s'appliquer sans moyens ni stratégie. Je pense notamment à l'adaptation des bâtiments, dont nous avons déjà parlé. C'est autre chose. Vous portez deux casquettes.

03.06 **Vanessa Matz**, ministre: Si vous me posez la question des bâtiments, je vous répondrai ce que j'ai déjà dit.

03.07 **Sarah Schlitz** (Ecolo-Groen): Il faut justement éviter de fonctionner en silo dans ce type de dossier, afin d'agir sur la qualité des bâtiments et des espaces publics qui les environnent, mais aussi sur les horaires ainsi que sur la flexibilité en matière de télétravail – lequel ne constitue pas toujours une solution, étant donné que certains vivent dans des passoires énergétiques irrespirables. Nous devons donc tenir compte de tout cela et des recommandations des experts à cet égard.

Nous devons nous préparer en vue de l'été prochain afin d'éviter qu'il se déroule aussi mal que le précédent.

Het incident is gesloten.
L'incident est clos.

04 Vraag van Nele Daenen aan Vanessa Matz (Modernisering van de overheid, Overheidsbedrijven, Ambtenarenzaken, Gebouwenbeheer van de Staat, Digitalisering en Wetenschapsbeleid) over "De stand van zaken m.b.t. de verhoging van de maaltijdcheques voor de federale ambtenaren" (56017601C)
04 Question de Nele Daenen à Vanessa Matz (Action et Modernisation publiques, Entreprises publiques, Fonction publique, Gestion immobilière de l'État, Numérique et Politique scientifique) sur "La situation en ce qui concerne l'augmentation de la valeur des chèques-repas des fonctionnaires" (56017601C)

04.01 **Nele Daenen** (Vooruit): Mevrouw de minister, bij een eerdere vraag over de maaltijdcheques voor de federale ambtenaren gaf u aan dat de budgettaire impact van een verhoging verder werd onderzocht. U deelde toen mee dat een verhoging met 2 euro een structurele budgettaire impact van 24,3 miljoen euro per jaar bedraagt en dat een tweede verhoging in 2027 de totale impact op 48,6 miljoen euro zou brengen. U antwoordde destijds ook dat u dat dossier verder zou bespreken met de vakorganisaties.

Intussen bleek dat het departement Justitie wel middelen heeft voorzien om de maaltijdcheques van zijn personeel te verhogen. Dat toont aan dat er binnen de federale overheid wel degelijk mogelijkheden bestaan om stappen te zetten.

Voor Vooruit is het belangrijk dat alle federale ambtenaren op een gelijke manier kunnen delen in de koopkrachtversterkende maatregelen uit het regeerakkoord.

Mevrouw de minister, in dat verband heb ik de

volgende vragen.

Welke stappen hebt u sinds uw eerdere engagement gezet in het overleg met de vakorganisaties over de verhoging van de maaltijdcheques voor de federale ambtenaren?

Hoe verklaart u dat Justitie bij de laatste begrotingsaanpassing wel middelen heeft kunnen vrijmaken voor een verhoging van de maaltijdcheques? Kan die aanpak ook voor de overige federale overheidsdiensten als voorbeeld dienen?

Blijft het de ambitie van de regering om ook voor alle federale ambtenaren uitvoering te geven aan die koopkrachtmaatregelen?

04.02 Minister **Vanessa Matz**: Mevrouw Daenen, in het kader van het sluiten van een sociaal akkoord met de vakbonden van het federaal administratief openbaar ambt is het voorstel om de waarde van de maaltijdcheques te verhogen, al op tafel gelegd. Er is echter nog niet beslist of die vraag met voorrang zal worden behandeld. De kwestie maakt deel uit van de onderhandelingen.

Bij de vorige begrotingsopmaak was 25 miljoen euro uitgetrokken voor het sluiten van een sociaal akkoord binnen het FAOA. Van die 25 miljoen euro werd echter onmiddellijk 7,5 miljoen euro gereserveerd voor de FOD Justitie, met name onder andere voor de rechterlijke orde.

Voor het geheel van de federale overheidsdiensten volstaat dat budget echter niet.

In het kader van het lopende begrotingsconclaaf heb ik een budget gevraagd om de vraag naar een verhoging van de maaltijdcheques en andere maatregelen ten gunste van het federaal administratief openbaar ambt concreet vorm te geven.

04.03 **Nele Daenen** (Vooruit): Mevrouw de minister, op zich is dat natuurlijk positief. We hopen dat de begrotingsonderhandelingen duidelijkheid zullen brengen over de verdere gevolgen. Ik ben in ieder geval blij te horen dat er een mogelijkheid is.

L'incident est clos.
Het incident is gesloten.

05 Questions jointes de
- François De Smet à Vanessa Matz (Action et Modernisation publiques, Entreprises publiques, Fonction publique, Gestion immobilière de l'État, Numérique et Politique scientifique) sur "La perte d'expertise de l'administration fédérale et le recours à la consultance externe" (56018541C)
- Dimitri Legasse à Vanessa Matz (Action et Modernisation publiques, Entreprises publiques, Fonction publique, Gestion immobilière de l'État, Numérique et Politique scientifique) sur "Le plan visant à encadrer le recours aux consultants privés" (56020882C)
05 Samengevoegde vragen van
- François De Smet aan Vanessa Matz (Modernisering van de overheid, Overheidsbedrijven, Ambtenarenzaken, Gebouwenbeheer van de Staat, Digitalisering en Wetenschapsbeleid) over "Het verlies aan knowhow bij de federale overheid en het inroepen van externe consultancy" (56018541C)
- Dimitri Legasse aan Vanessa Matz (Modernisering van de overheid, Overheidsbedrijven, Ambtenarenzaken, Gebouwenbeheer van de Staat, Digitalisering en Wetenschapsbeleid) over "Het plan om het inschakelen van privéconsultants te reguleren" (56020882C)

05.01 **François De Smet** (DéFI): Madame la présidente, madame la ministre, la presse, et singulièrement *De Morgen*, consacrait dernièrement un article à un rapport de la Cour des comptes dont les constats apparaissent sévères. L'administration fédérale aurait perdu son expertise interne suite aux économies successives, et elle rachète désormais cette expertise à l'extérieur.

La Cour relève deux carences majeures. D'une part, il n'existe aucun inventaire général des contrats de consultance conclus par les services publics fédéraux. L'État ne sait donc pas vraiment ce qu'il achète, ni à qui, ni pour quel montant global.

Deuxièmement, 78 % des contrats examinés par la Cour étaient insuffisamment motivés quant à la raison pour laquelle un avis externe était nécessaire. Autrement dit, dans plus de trois cas sur quatre, l'administration n'a pas documenté pourquoi elle ne pouvait pas le faire elle-même.

Madame la ministre, confirmez-vous les constats de la Cour des comptes, en particulier l'absence d'inventaire général des contrats de consultance et le taux de 78 % de contrats insuffisamment motivés?

Quelles suites concrètes ont-elles été données aux contrats dont la Cour estime la motivation insuffisante? Ont-ils fait l'objet d'un réexamen,

d'une régularisation ou d'une résiliation? Est-il envisagé d'établir et de publier un cadastre des contrats de consultance de l'État fédéral qui soit accessible au Parlement – et, pourquoi pas, à tout le monde?

Quelles sont les mesures prévues de reconstitution de l'expertise interne: recrutement ciblé sur les fonctions critiques par exemple, filière d'expertise, politique de formation? Selon quel calendrier, alors que l'accord de gouvernement prévoit une nouvelle contraction des effectifs?

Enfin, quelle est l'estimation du montant global de frais de consultance pour l'ensemble de l'administration fédérale pour l'année 2025? Je vous remercie.

05.02 **Dimitri Legasse** (PS): Madame la présidente, effectivement, la presse nous relate différentes choses déjà évoquées par mon collègue. Elle dit également votre ambition de présenter un plan visant à encadrer et même à réduire le recours aux consultances privées au sein de la fonction publique, pour une économie de quelque 138 millions.

Madame la ministre que les choses soient claires. Nous sommes évidemment tout à fait d'accord avec le fait qu'à force d'externaliser, on perd non seulement en expertise, mais aussi en autonomie et en capacité d'assurer la continuité des services publics.

Cependant, ce n'est pas la faute de l'externalisation. C'est la faute des centaines de millions d'économies que vous réalisez dans la fonction publique, qui sont réalisées de législature en législature, me direz-vous, sans vision pour la fonction publique.

Néanmoins, vous êtes dans le même schéma. L'actualité récente nous l'a encore démontré. Le rapport de la Cour nous le démontre à suffisance, cela vient d'être évoqué. Le recours massif, par exemple, de votre collègue Verlinden à des prestataires privés dans le projet i-Police a fait perdre près de 150 millions à notre pays, comme le montre le rapport de la Cour des comptes.

L'article évoque votre plan en deux axes centraux. L'administration devra toujours d'abord vérifier qu'elle peut effectuer, ou ne peut pas effectuer le cas échéant, avant d'externaliser. C'est du bon sens, mais cela va mieux en le disant. Cela est-il possible avec les coupes que vous continuez à réaliser dans la majorité des départements? J'en suis moins sûr.

Allez-vous renforcer un pôle de "super-fonctionnaires"? En tout cas, c'est votre volonté, pour 34 millions d'euros. C'est un super objectif, mais pourriez-vous détailler quelles fonctions, quelles formations sont envisagées, et pour combien de "super-experts"? Merci.

05.03 **Vanessa Matz**, ministre: Monsieur Legasse, vous connaissez sans doute l'expression: "Là où il y a de la gêne, il n'y a pas de plaisir." Le rapport de la Cour des comptes auquel vous faites référence date d'octobre 2025, mais couvre la période 2020-2022, soit une période durant laquelle les frais de consultance ont explosé. Vous êtes donc en train de m'expliquer que c'est parce que j'ai supprimé du personnel que les frais de consultance ont augmenté; il faut faire preuve d'un minimum de bonne foi! Vous savez que je réponds toujours avec transparence, mais, sur ce point, un peu de bonne foi serait bienvenue. C'est tout de même un peu l'hôpital qui se moque de la charité.

Monsieur De Smet, je partage les préoccupations exprimées par la Cour dans son rapport d'octobre 2025, qui, je le rappelle, porte sur la période 2020-2022. Dès sa publication, nous nous sommes penchés, avec nos équipes et en collaboration avec le ministre Van Peteghem, sur les différentes recommandations formulées.

Le recours à des consultants peut être parfaitement justifié, notamment pour répondre à des besoins ponctuels ou mobiliser une expertise très spécifique. Il ne peut cependant pas devenir une solution systématique à des besoins structurels de l'administration. L'État doit rester maître de ses compétences et de ses missions de service public. C'est précisément l'objectif de la stratégie que j'ai élaborée afin de mieux encadrer le recours à la consultance externe et de réinvestir dans les compétences de nos fonctionnaires.

Je confirme que les constats de la Cour des comptes mettent en évidence d'importantes lacunes dans le suivi et la justification du recours à la consultance externe. Aujourd'hui, nous ne disposons pas d'un inventaire fédéral suffisamment complet et harmonisé permettant d'identifier l'ensemble des missions de consultance, leurs coûts, les prestataires concernés et les résultats obtenus. Les pratiques de comptabilisation et de suivi diffèrent également d'une administration à l'autre.

L'absence de vision globale que vous soulignez à juste titre, monsieur De Smet, s'explique par le fait

que chaque administration conclut actuellement ses propres contrats de consultance, sans centralisation au niveau du SPF BOSA. Une telle centralisation permettrait pourtant de disposer d'une vision transversale.

Concernant les 78 % de contrats dont la motivation a été jugée insuffisante, ce constat souligne la nécessité de renforcer les exigences de justification en amont. Il convient toutefois de distinguer une motivation insuffisamment documentée de l'absence réelle de nécessité de recourir à une expertise externe. Les constats de la Cour des comptes ne signifient pas automatiquement que les contrats concernés étaient irréguliers ou qu'ils auraient dû être résiliés.

En revanche, ma priorité est de corriger les faiblesses structurelles identifiées par la Cour afin d'éviter qu'elles ne se reproduisent.

C'est précisément l'une des mesures centrales de ma stratégie. Je propose de mettre en place un inventaire fédéral obligatoire des missions de consultances externes. Cet inventaire permettra de disposer d'une vision consolidée des dépenses des missions confiées à des prestataires et de leur évolution. Il s'appuiera notamment sur un renforcement du rapportage dans la plateforme eProcurement et sur une harmonisation de la définition.

La première phase de mise en œuvre est prévue dès la fin de l'année 2026 et au premier trimestre 2027. L'objectif est également de disposer de données fiables permettant un suivi transparent et un contrôle parlementaire effectif dans le respect des règles applicables à la publicité des informations contractuelles. Je souhaite inverser la logique actuelle. Avant de chercher une expertise à l'extérieur, nous devons d'abord vérifier si elle n'existe pas au sein de l'État.

Ma stratégie repose sur deux mesures complémentaires.

Premièrement, les administrations devront mieux justifier le recours à un consultant externe. Elles devront vérifier les compétences disponibles en interne, démontrer la nécessité d'externalisation, évaluer les coûts et bénéfices attendus et prévoir un transfert de connaissances.

Deuxièmement, je propose de créer une cellule fédérale de consultance interne au sein du SPF BOSA. Cette cellule aura pour mission d'identifier les compétences disponibles dans les différentes administrations, de faciliter leur mobilisation et développer progressivement une capacité de consultance interne. Les premiers domaines envisagés sont la gestion de projets et de programmes, l'organisation et la conduite de changements. La première phase consacrée à la mise en place du cadre et des outils nécessaires débutera fin 2026 et se poursuivra au premier trimestre 2027. Les premiers projets pilotes pourront être lancés à partir du dernier trimestre 2027 avec une évaluation prévue fin 2028. La consultance informatique sera quant à elle traitée dans le cadre de l'Agence digitale.

Vous soulevez également la question des économies imposées aux administrations. Il est évident que nous devons éviter un cercle vicieux dans lequel la réduction des capacités internes entraîne davantage d'externalisation, laquelle accroît à son tour notre dépendance aux prestataires privés.

C'est pourquoi, je défends le principe selon lequel 25 % des économies réalisées sur la consultance externe doivent être réinvestis dans le renforcement de compétences internes et des outils nécessaires. L'objectif n'est donc pas uniquement de réduire les dépenses, mais aussi de renforcer durablement la capacité de l'administration à exercer ses missions. Ma conviction est simple: la consultance doit être un appui ponctuel, et non une béquille permanente. Nous devons mieux maîtriser nos dépenses, mais aussi tout faire pour que les administrations disposent demain des compétences nécessaires pour remplir leurs missions de manière autonome, efficace et durable. Avec l'ensemble des principes que je viens de vous exposer, cette note – et nous sommes donc vraiment dans l'actualité – a reçu un avis favorable de l'Inspection des finances et sera examinée en inter-cabinet jeudi, où elle sera débattue avec les objectifs que je viens de vous présenter.

05.04 **François De Smet** (DéFI): Merci, madame la ministre, pour vos réponses. On est d'accord sur le constat que la consultance ne peut pas être systématique. On ne peut que vous soutenir sur les réformes que vous avez commencé à mettre en œuvre et que vous annoncez. Je pense qu'il y a encore une marge d'amélioration. La centralisation des consultances, tout comme la centralisation d'un grand nombre d'opérations des différents SPF est aussi, à mon avis, un vecteur d'économie souple, qui ne fait mal à personne, et par lequel, avec une vision plus efficiente de l'État, on pourrait dégager des marges. Cela ne permettrait sans doute pas de dégager 10 milliards mais, lorsque nous avons réalisé le calcul, le montant n'était

toutefois pas anecdotique.

Je pense qu'il est en tout cas temps d'inverser le sens de l'histoire. Quelles que soient les majorités qui étaient en place précédemment, c'est une tendance lourde, qui date de plus d'une vingtaine d'années, que de se délester par facilité d'une série de compétences et d'aller ensuite les rechercher, en les payant parfois cher et vilain, un peu comme ce qu'on a fait avec le parc immobilier. On a vendu des bijoux de famille et on se met à louer très cher et vilain par ailleurs. Là aussi, il faut inverser à nouveau le sens de l'histoire, pour réintégrer dans notre administration les compétences qui nous manquent, afin de ne plus être dépendants à ce point de consultants de l'extérieur. C'est en tout cas votre volonté, j'en suis convaincu. Nous surveillerons la manière dont cela se mettra en œuvre.

05.05 **Dimitri Legasse** (PS): Que les choses soient claires, en aucun cas, je ne voulais critiquer votre ambition, si ce n'est constructivement ou positivement. Et en aucun cas, je n'imaginais que votre plan ne soit pas le bon en termes d'inversion du processus. Toutefois, comme le collègue De Smet vient de le dire, cette tendance lourde ne date pas du précédent gouvernement, ni même du précédent encore, mais de bon nombre de gouvernements.

Par contre, la critique moins positive que j'ai formulée concerne les coupes budgétaire imposées. Il y a là quelque chose en tension qui, à mon sens, n'est pas conciliable. Vous dites que 25 % doivent être réinjectés, mais cela sera insuffisant, je le crains. Comprenez-moi bien, et c'était ça mon propos: l'absence d'inventaire est certes problématique. Il va y avoir une centralisation et un inventaire, c'est évidemment nécessaire et indispensable. Les 78 % sont jugés insuffisants, parfois faute de documentation. Ce chiffre est néanmoins faramineux! Vous en conviendrez, près de 80 %, c'est inacceptable. Et donc, je vous souhaite bonne chance, tout simplement. L'ambition, elle, est tout à fait louable, donc je vous encourage à la poursuivre.

Het incident is gesloten.
L'incident est clos.

De **voorzitster**: Vraag nr. 56019143C van de heer Vandemaele wordt uitgesteld. De heer El Yakhloufi en mevrouw Demesmaeker zijn niet aanwezig om hun vragen nrs. 56019401C respectievelijk 56020700C te stellen.

De openbare commissievergadering wordt gesloten om 16.40 uur.
La réunion publique de commission est levée à 16 h 40.